

PROJET MINIBAD

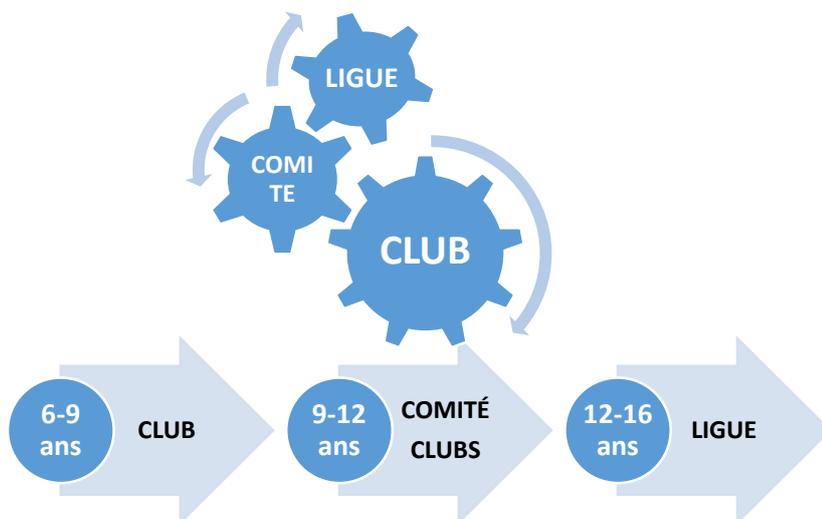
Depuis 2016, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un projet autour des jeunes afin de retrouver sa place parmi les ligues d'où émergent les joueurs qui fournissent les équipes de France de badminton.

OBJECTIF N°1 POURSUIVI

POSER LES BASES DU FONCTIONNEMENT IDEAL ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA LIGUE AURA

POUR CREER LES CONDITIONS FAVORABLES A L'EMERGENCE DE CHAMPIONS

Ainsi le premier travail a consisté à poser les bases d'un fonctionnement entre les différents acteurs.



Priorité clubs : 6-12 ans (gros focus sur le développement minibad)

Priorité comités : 9-12 ans (ETD +groupe départemental jeunes)

Priorité ligue : 12-16 ans (pôle espoirs et collectif régional jeunes)

Cela ne veut pas dire que ces acteurs touchent uniquement ces publics mais qu'ils sont bien leur cœur de cible.



Le projet est organisé autour de 2 axes

Le renforcement de la structuration de l'offre d'accueil minibad

Le suivi des joueurs à fort potentiel en amont du pôle espoirs

Le suivi des joueurs à fort potentiel a pris forme très rapidement sous le nom de **PJD** (projet jeunes détectés).

Ainsi depuis la saison 2016-2017, la ligue via l'équipe technique régionale (ETR) établit une liste annuelle de joueurs détectés, pose un cahier des charges autour de la formation de ces jeunes. Et in fine, elle aide financièrement les comités départementaux à la mise en place de cet accompagnement privilégié.

Cet accompagnement financier a été de **12 400€ en 2017**.

Il convient maintenant de développer le 2^{ème} pan du projet, à savoir le renforcement de l'offre d'accueil des moins de 9 ans, les **MINIBAD**.

Sur les saisons 2010-11 et 2011-12, la ligue Rhône-Alpes avait lancé des appels à projets minibad afin d'inciter les clubs à créer des créneaux spécifiques pour accueillir ce public alors inexistant dans les clubs.

Une vingtaine de clubs avait répondu à cet appel à projet et avait été valorisés financièrement selon un cahier des charges établi.

Depuis, d'autres clubs ont créé des créneaux pour ce public 6-9 ans mais hormis la formation DIJ, et AB2J maintenant, qui donne les bases aux futurs encadrants, nous n'avons jamais réellement suivi ce qui se faisait sur ces clubs et ces créneaux en particulier.

De ce fait, l'objectif de développement quantitatif a été en partie atteint, mais l'aspect qualitatif un peu négligé.

Maintenant que l'accueil de ce public 6-9 ans, à défaut d'être généralisé, est bien développé, il nous semble fondamental d'aider les clubs à augmenter la qualité de leur encadrement afin de démultiplier les chances de voir émerger de futurs champions.

Cette recherche qualitative ne nous empêche pas de continuer à accompagner les comités et les clubs dans des opérations de promotion car il demeure des secteurs où l'accueil de ce jeune public ne se fait pas encore.

En effet, on constate que le pourcentage des moins de 9 ans (Minibad) par rapport au nombre de licenciés total est au niveau national de **2,39%** alors qu'en Auvergne-Rhône-Alpes il est de **2,19%**. Et s'il est **6,65%** par rapport au total des jeunes au niveau national, il est de **6,68%** au niveau régional.



Les enjeux sont multiples et le projet représente :

- **UN MOYEN DE VALORISER LE TRAVAIL QUALITATIF DES CLUBS A TRAVERS LES SELECTIONS SUR LE PJD**
- **UN LEVIER POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE COMPETITIVE DE PROXIMITE : plateaux et RDJ**
- **UN ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS DANS LA MONTEE EN COMPETENCES DES BENEVOLES**
- **UN MOYEN D’AFFICHER LA VOIE A SUIVRE (idem clubs avenir)**

Pour atteindre cet objectif qualitatif et quantitatif, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes a imaginé un plan d’actions.

Plan d’actions :

- Mise en place d’un réseau d’encadrants minibad (type réseau social Whaller)
- Recensement de l’offre actuelle (nombre de créneaux, niveau d’encadrement, échanges d’expériences...)
- Création d’un label « Minibad AURA », avec les supports de communication adéquates.
- Création d’un guide d’accompagnement (enjeux du MB, échanges de bonnes pratiques, organisation de plateau MB, passerelles scolaires...)
- Mise en place d’un référent régional MB : formation, vidéos...

Préconisations ligue pour les comités

- Suivi des écoles de jeunes par le CTD (cadre technique départemental)
- Formations spéciales MB pour encadrants de clubs
- Rassemblements de joueurs MB sous forme de stages spécifiques
- **Politique volontariste sur les plateaux MB**
DEVELOPPER LA CULTURE DE LA RENCONTRE SPORTIVE EN BADMINTON (à l’instar de sports co’)
- Actions de développement de la masse :
 - Passerelles scolaires développées par le comité
 - Manifestation promotionnelle (lien écoles/clubs)
 - Invitation/parrainage
 - Travail sur le projet de club : formation dirigeant

Label MinibadAura :

L'idée est de valoriser le travail de formation des clubs en attribuant aux clubs formateurs MB un label répondant à un cahier des charges et des bourses pour chaque jeune qui intègre le PJD en aval.

<u>LABEL OR</u>	<u>LABEL ARGENT</u>
<u>2 créneaux spécifiques (MB/poussins) encadrés et accessibles aux MB et 3 créneaux aux P1</u>	<u>2 créneaux spécifiques (MB/poussins) encadrés et accessibles aux MB et P1</u>
<u>Avoir au moins 8 licenciés de 9 ans et moins</u>	<u>Avoir au moins 8 licenciés de 9 ans et moins</u>
<u>1 encadrant pour 6 joueurs.</u>	<u>1 encadrant pour 8 joueurs</u>
<u>1 Encadrant D.E minimum.</u> <u>Pas obligatoire pour les encadrants complémentaires</u>	<u>1 Encadrant DIJ EB1 AB2J minimum</u> <u>Pas obligatoire pour les encadrants complémentaires</u>
<u>Le club doit organiser 2 plateaux MB ouverts ext. /an</u>	<u>Le club doit organiser 1 plateau MB ouverts ext. /an</u>
<u>Le club doit organiser 1 RDJ /an</u>	<u>Le club doit organiser 1 RDJ/an</u>
<u>Le club doit organiser 3 animations /an (30' en fin de séance) sur des thématiques citoyenneté, santé, ...</u>	

**Label = Valorisation financière /
joueur dans le PJD en P2 en N+1
(300€)
1 formation Encadrant et 1 OTT**

**Label = Valorisation financière /
joueur dans le PJD en P2 en N+1
(200€)
1 formation Encadrant et 1 OTT**

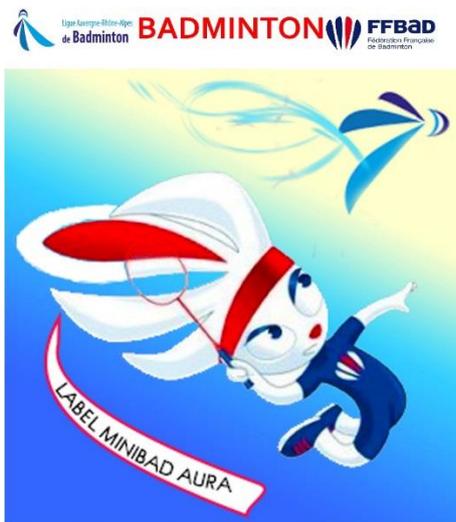
Si un jeune qui intègre le PJD est passé par 2 clubs différents entre 6 et 9 ans, la bourse sera attribuée au club où il a été le plus longtemps (et partagée s'il a fait le même nombre d'années dans chaque club).



En lien avec le label, le club recevra un drapeau de 1,80m *1,20m à afficher à demeure dans son gymnase. Sa mairie recevra un courrier officiel de la ligue valorisant cette labellisation Minibad.

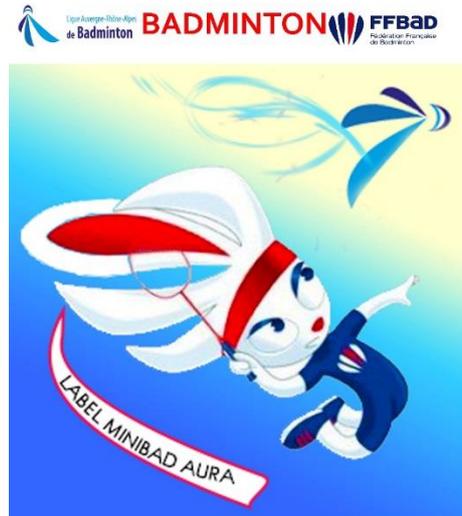
(Anticiper un éventuel refus de la mairie)

Drapeau Label



Badminton
Pays d'Auvergne
CLUB FORMATEUR
LABELLISÉ

VOLANT D'OR
Saison 2018/2019
VOLANT D'OR
Saison 2019/2020
VOLANT D'ARGENT
Saison 2020/2021



CLUB FORMATEUR
LABELLISÉ



Mise en œuvre du projet :

Juin 2018 :

Création des supports

Communication aux clubs et intervenants MB

Création d'une page dédiée sur le site de la ligue

1^{er} Septembre – 15 octobre 2018 :

Ouverture de la campagne et mise en ligne des formulaires de candidature au label

15 octobre 2018 : Attribution des labels – Envoi des courriers et drapeaux

Novembre 2018 : Mise en place de formations MB